

## Lettre ouverte au DSF de Paris Ouest sur Agora et ses pressions

Monsieur le Directeur,

Une délégation d'une centaine d'agents de Paris Ouest vous a interpellé le lundi 26 juin lors du conseil de direction élargi pour vous demander des clarifications sur la mise en place d'Agora et pour vous faire part de certaines pressions qu'ils subissent lors du dépôt de demandes de congés sous forme papier (pression récurrente pour utiliser Agora, refus de la demande de congés déposée par papier, menaces sur la non-mise à jour de la pointeuse au motif de la non-utilisation d'Agora, ...)

Les agents vous demandent de faire respecter l'instruction sur les congés qui stipule qu'une demande de congés doit être présentée au chef de service via l'imprimé n° 82, qu'il doit accuser réception de la demande et accepter, ou refuser le congé. En cas de refus, la raison doit être motivée et notifiée à l'agent par écrit. En cas de non-réponse, il est communément admis que cela vaut accord tacite.

Au cas particulier, la direction de Paris Ouest a demandé aux chefs de services de répondre à la demande de congés via Agora.

Or vous n'êtes pas sans savoir, compte tenu des pétitions remises aux chefs de services dont le nombre de signatures vous a été communiqué par le SNUI en CTPS, qu'une forte majorité d'agents de Paris Ouest boycottent cette application. D'ailleurs, Agora n'est qu'un outil, il ne peut donc pas se substituer à une procédure administrative.

Lors de votre interpellation par les agents, vous avez pu vérifier par vous même leurs inquiétudes sur l'application et ses conséquences en matière de gestion des personnels. À court terme, les agents vous demandent qu'une réponse claire, orale ou papier leur soit faite sur leurs demandes de congés déposées par papier.

Il est responsable et légitime qu'un agent sache s'il a l'autorisation ou non de partir en congés.

Il est regrettable qu'une application informatique aggrave encore la déshumanisation des relations hiérarchiques, de plus en plus formelles et de moins en moins réelles.

En conséquence, le SNUI vous demande de mettre fin à ces pressions, de faire respecter le choix des agents et leurs droits à congés.

Le courrier du SNUI remis au directeur en CTPS le 29 juin est clair : halte aux pressions sur Agora. Si, toutefois, tu connais encore des pressions diverses, 2 solutions :

- Tu fais appel à un militant syndical pour faire valoir tes droits
- Nous mettons au verso de cette page un modèle d'imprimé n° 82. C'est le seul document qui ait une valeur juridique et qui te protèges. Alors photocopie le et utilise le. Personne ne peut te le refuser.